



Témoignage : les rapports de la francophonie locale aux autres aires linguistiques et culturelles dans le sud-est de l'océan indien

Yves MONTENAY

Institut Culture Economique et Géopolitique

iceg@noos.fr

Une histoire très riche explique l'évolution des rapports entre la francophonie de la région et les autres aires linguistiques et culturelles qui y sont représentées ou la bordent.

La zone géographique dont nous allons parler rassemble un grand nombre d'îles, des Seychelles à Madagascar, qui ont toutes eu, au cours de l'histoire, des rapports étroits avec la France qui expliquent leur situation linguistique.

La plus vaste de ces îles, avec 587 000 km², et la plus peuplée, avec 22 millions d'habitants, est « La Grande Ile », appellation régionale de Madagascar. Nettement au-dessous en surface et en peuplement se trouve l'archipel des Mascareignes, avec La Réunion, l'île Maurice et ses dépendances, qui comptent ensemble 2,2 millions d'habitants. Viennent ensuite les Comores divisées politiquement entre l'État du même nom et Mayotte (respectivement 800 000 et 200 000 habitants) et, enfin, les Seychelles avec leurs 80 000 habitants.

Cette région de l'Océan Indien était vide ou peu peuplée il y a quelques siècles et l'arrivée des populations en provenance des différentes aires linguistiques est assez bien documentée.

Les étapes linguistiques du peuplement

A l'arrivée des Mérina puis de la traite arabe, succèdent les guerres franco-anglaises, puis, après l'abolition de l'esclavage par les Européens au XIXe siècle, les actions de ces derniers contre la traite arabe. Au

**Les Merina**

Il s'agit d'une population arrivée à Madagascar en provenance d'Asie du Sud-Est et installée aujourd'hui surtout dans les plateaux du centre de la Grande Ile. Son physique tranche donc sur celui des populations africaines arrivées à différentes époques (je passe sur une large frange métissée). Les Mérina ont gardé leur langue « austronésienne », voisine de certaines langues de Bornéo, qui est maintenant celle de l'ensemble de l'île. Ils gardent en général leur avance en matière de développement, notamment du fait d'une meilleure scolarisation, ce qui entretient une certaine prééminence sociale héritée de l'histoire. Leur différence vient aussi de leur protestantisme hérité de la Grande-Bretagne, le catholicisme de la population d'origine africaine étant hérité de la France. Il s'agit bien sûr d'une approche statistique inapplicable au niveau individuel, et politiquement délicate.

Les Arabes

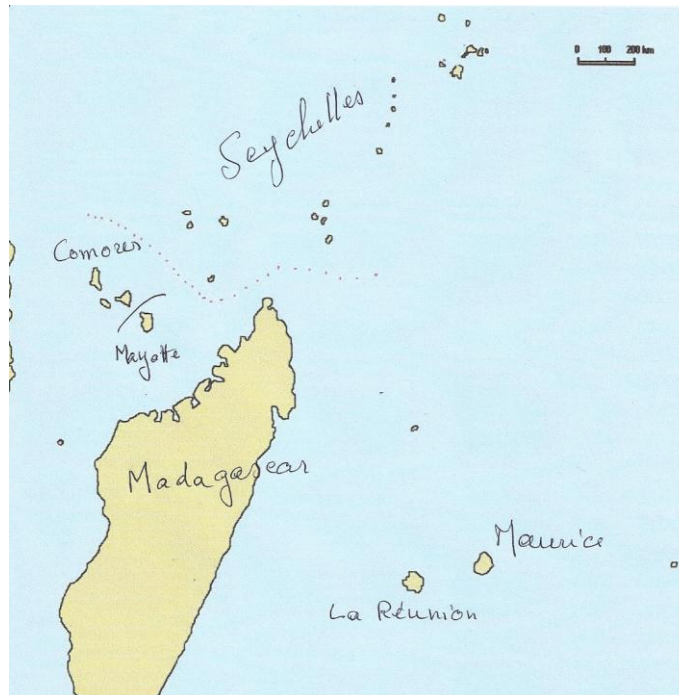
Dans cette région, ce terme s'appliquait aux navigateurs fournisseurs d'esclaves subsahariens aux pays du Proche-Orient, qui ont fondé de petits États dans de nombreuses îles ou ports, et qui ont apporté une population africaine, qu'ils ont en général converti à l'islam. C'est le cas des Comores et de Mayotte, mais aussi celui d'autres endroits voisins de notre champ géographique, tel Zanzibar. Ces petits États ont disparu du fait de la colonisation, et la population d'origine arabe est aujourd'hui faible ou inexistante. Néanmoins leur influence linguistique perdure dans le swahili (fusion de langues de l'Afrique orientale et de l'arabe), dont des variantes sont langues maternelles aux Comores et à Mayotte.

Les Français et les Anglais

Les Français arrivant les premiers à La Réunion, à Maurice et aux Seychelles, y apportent des populations africaines, rapidement métissées, le catholicisme et un créole d'origine française. Les Anglais y rajoutent à Maurice une population indienne qui va garder ses religions (hindouisme et islam) et ses langues, ces dernières à usage familial seulement.

La situation par pays aujourd'hui

Il y a deux mondes distincts : les îles et Madagascar, voir bien davantage puisque chaque île à sa personnalité.



Le cas de plus simple : La Réunion

Le cas le plus simple est celui des 800 000 habitants de La Réunion, département français totalement francophone. Toutefois, une partie significative de la population pratique aussi un créole français dont l'usage, notamment scolaire, est suivi de près par des militants. La situation est donc un peu analogue à celle de la Martinique et la Guadeloupe étant précisé que le créole de La Réunion n'est pas pas intercompréhensible avec celui des Antilles.

Sur le plan économique, l'île bénéficie du niveau de vie le plus élevé de la région, du fait de l'assistance économique de la France.

Le plus surprenant : l'île Maurice

Le cas le plus complexe est celui des 1,2 millions d'habitants de l'île Maurice. Après sa période hollandaise, elle devient française en 1715. En 1814, la France doit céder l'île à la Grande-Bretagne qui n'apporte guère de colons britanniques. A la suite de la suppression de l'esclavage en 1835, les Anglais importent des ouvriers agricoles de leur colonie indienne, dont les



descendants rassemblent maintenant environ les deux tiers de la population. S'ajoute une minorité chinoise, qui connaît une bonne réussite économique.

Sas Lors de l'indépendance, définitivement acquise en 1968, une crainte injustifiée a saisi certains Franco-mauriciens, en position favorable dans la vie économique, qui ont émigré en Afrique du Sud ou en Australie.

Aujourd'hui, le pouvoir économique est réparti entre les différentes communautés, les Franco-mauriciens en ayant gardé une bonne partie. L'économie s'est beaucoup développée et diversifiée, bien que s'agissant d'un territoire isolé et sans atout particulier ni aide extérieure notable, à la différence de La Réunion. À la culture de la canne à sucre se sont ajoutés le tourisme, avec une bonne part de clientèle francophone, l'accueil d'entreprises, notamment tournées vers les technologies de l'information et de la communication, et une industrie qui monte en gamme. Le niveau de vie reste inférieur à celui, largement subventionné, de La Réunion, mais la croissance, depuis l'indépendance, a été remarquable.

La situation linguistique reflète la diversité du pays. Les statistiques linguistiques, bien que très précises, n'ont pas de signification concrète de fait du multilinguisme. Leur examen montre la différence entre les langues maternelles (le créole et les langues indiennes) et les langues effectivement pratiquées, qui sont le créole, le français et l'anglais, alors que cette dernière langue n'est maternelle que pour quelques milliers de personnes et le français que pour quelques dizaines de milliers. L'anglais, langue officielle de fait (comme en Grande-Bretagne, il n'y a pas de langue constitutionnellement officielle), partage l'enseignement primaire avec le français et le créole dans l'enseignement public, le privé mettant davantage l'accent sur le français. La langue anglaise est très présente dans le secondaire (car nécessaire pour les examens) à parité avec le français, même si les manuels sont plus souvent en anglais. Ainsi, à la fin de ses études secondaires, l'élève mauricien est au moins trilingue.

La population indienne majoritaire parle des langues variées (bhojpouri, hindi, ourdou, tamoul...) utilisant des alphabets différents, mais



utilise le créole comme langue commune à l'oral comme à l'écrit. À partir du moment où l'on connaît le créole, il est plus simple d'utiliser l'alphabet latin, qu'il faut de toute façon apprendre, puis de lire et d'écrire en français.

À part la presse, qui est massivement francophone, les différents médias se répartissent entre l'anglais, le français et le créole suivant leurs fonctions et le public visé.

Ce multilinguisme mauricien ne semble pas poser de problèmes politiques. La constitution du 12 mars 1992 protège l'emploi de la langue française au sein de l'organe législatif dont l'article 49 précise : « La langue officielle de l'Assemblée est l'anglais, mais tout membre peut s'adresser à la présidence en français. »

L'île Maurice est donc un territoire quasi-officiellement anglophone, mais où le français est la langue principale, et qui gagne du terrain, dans un contexte de multilinguisme généralisé.

Le trilinguisme paisible des Comores

L'Union des Comores, dénomination depuis la Constitution de 2002 de cet État devenu indépendant en 1975, compte 800 000 habitants et regroupe les îles de Grande Comore, Mohéli et Anjouan sur une surface totale de 2 170 km². Elle ne comprend pas la quatrième île de l'archipel, Mayotte, qui a préféré être intégrée à la France, mais qui est toujours revendiquée. Selon le dernier recensement (2004), réputé approximatif, la population se répartirait ainsi sur les trois îles : 5 % à Mohéli, 56 % à Grande Comore et 39 % à Anjouan. S'y ajoute une importante diaspora, surtout d'Anjouanais à Mayotte, et plus encore en France métropolitaine, ainsi qu'à La Réunion. Cette diaspora serait d'un nombre équivalent à la population de l'État comorien.

Les langues officielles sont le shikomor (comorien), le français et l'arabe. Le comorien, ou plutôt ses variantes d'une île à l'autre, est la langue maternelle et d'usage quotidien de la quasi-totalité de la population. Le français est largement connu et pratiqué au si surtout à l'écrit mais également à l'oral. L'arabe a un usage presque exclusivement religieux.



À ce jour, ces rôles respectifs des trois langues ne semblent pas poser de problèmes politiques ou identitaires. Les enfants apprennent des rudiments d'arabe avec le Coran dans les medersas, puis suivent un enseignement primaire en français dans le public comme dans le privé. Dans le secondaire, l'arabe est appris comme langue seconde. Beaucoup suivent parallèlement un enseignement religieux musulman.

La justice écrite est essentiellement en français avec un usage oral du comorien. Les services administratifs oraux sont fournis indifféremment en français ou en comorien, mais la tendance est de favoriser le français considéré comme la langue écrite.

La vie économique écrite se fait exclusivement en français, y compris pour les étiquettes ou les modes d'emploi des produits de consommation courante. Les médias écrits et la télévision sont en français ; la radio diffuse en français et en comorien.

La réaction mahoraise

L'île de Mayotte (200 000 habitants), sous la souveraineté de la France depuis le milieu du XIXe siècle, y a été pleinement rattachée en 1976 et est devenue département français en 2011. Cela à la demande pressante de la population craignant d'être maltraitée en cas de rattachement aux Comores. Le français est donc la langue officielle et la scolarisation en fait une langue d'usage croissant d'une grande partie de la population jeune. Mais les langues locales demeurent très usitées : il s'agit du mahorais (terme courant pour le shimaoré, une des formes du comorien) et, dans quelques villages, le shibushi, variante sakalave du malgache. La proportion qui ne sait ni lire ni écrire le français diminue, et le vocabulaire français gagne les langues locales. Parallèlement, la langue et l'alphabet arabes sont enseignés dans les écoles coraniques.

Les petites Seychelles

La République des Seychelles est un archipel de 115 îles, rassemblant 80 000 habitants de confession catholique. Ses langues officielles sont le français, l'anglais et un créole français ou au proche du créole mauricien.

Après une période francophone, le pays a été sous domination britannique de 1814 à l'indépendance en 1976. Aussi, la langue anglaise



est-elle la langue principalement utilisée dans l'administration et les affaires. Mais le français a gardé un usage social : les demandes en mariage, les chansons dites « romantiques », les avis de décès, etc., mais aussi les médias écrits et l'affichage commercial. Après le créole, le français est la langue la plus utilisée par le clergé catholique. Bref, c'est la langue de la culture. Jusqu'en 1944, seule la langue française est enseignée. Le gouvernement britannique introduit alors l'anglais, puis supprime en 1970 le français comme langue d'enseignement.

Après l'indépendance (1976), le gouvernement seychellois lance en 1981 l'alphabétisation en créole et donne aux 3 langues le statut de langue d'enseignement. Le créole est la seule langue d'enseignement en maternelle et dans les deux premières années du primaire. Dès que l'élève a appris à lire et à écrire en créole, il passe à l'anglais. L'étude du français commence dès la deuxième année du primaire. La promotion du créole a bénéficié au français, dont la lecture est plus facile que celle de l'anglais. Dans le secondaire, le créole disparaît et l'anglais et le français sont à égalité. L'enseignement supérieur est en anglais ou en français.

Dans la vie économique, l'anglais et le créole sont les langues les plus utilisées. L'affichage commercial est généralement en français ; la presse, la radio et la télévision utilisent les trois langues. La France a cofinancé l'installation d'une seconde chaîne nationale francophone, qui diffuse dans les deux principales îles. L'administration gouvernementale favorise l'anglais aux dépens du français, mais la population se sent très proche du français.

Le géant malgache

Madagascar rassemble 22 millions de citoyens d'origines et de genre de vie variés qui se veulent nationalement et culturellement unis, notamment par la langue, le malgache de Tananarive, malgré des variantes régionales. Cette langue, écrite depuis 1828 en caractères latins (après les caractères arabes), a été en pratique diffusée, via une traduction de la Bible, dans les années 1830 par l'autorité royale. En 1885, le protectorat français instaure une scolarisation bilingue, les activités formelles (administrations, entreprises) étant néanmoins à dominante francophone.



Quelques groupes anglophones, héritage de l'influence anglaise des années 1810 et 1820, persistent dans le milieu protestant jadis lié à la Grande-Bretagne.

Après l'indépendance (1960), Madagascar instaure un bilinguisme français et malgache. Puis, en 1972, c'est la malgachisation de l'enseignement. Parallèlement, Madagascar instaure un régime socialiste qui se révèle une catastrophe, et qui est ensuite abandonné. Mais cette période entraîne le départ ou la ruine d'entreprises françaises, celui d'une partie des cadres et des professions libérales malgaches et donc le déclin des activités francophones.

En 2002, le président Ratsiraka est remplacé par le président Ravalomanana. Ce dernier introduit, dans une nouvelle constitution du 27 avril 2007, l'anglais comme langue officielle aux côtés du malgache et du français. Mais cette introduction est sans portée pratique et disparaît dans la constitution de 2010, rédigée après la chute de Ravalomanana. Aujourd'hui, le malgache est « langue nationale » et également langue officielle avec le français. L'anglais conserve quelques partisans, pour des raisons historiques et du fait de la proximité de l'Afrique anglophone.

La période de la malgachisation a fait reculer le français, mais elle a enlevé beaucoup d'arguments à ses adversaires. La population a pu constater que le malgache n'avait pas pour autant été consolidé et que, comme au Maghreb, « on avait produit des analphabètes dans les deux langues ».

Une certaine libéralisation de l'économie a permis le retour de quelques entrepreneurs français et un relatif redémarrage du tourisme, tandis que les Alliances françaises sont chargées d'un programme de formation des instituteurs au français, pour surmonter les compétences amoindries de la période de malgachisation.

Aujourd'hui, la presse et la radio officielles sont en malgache, la presse et les radios privées en français ou en malgache, la télévision principalement en français, comme l'affichage et la signalisation. Le français serait connu ou pratiqué par le quart de la population ; il est surtout la langue de travail de l'administration publique, des activités économiques les plus importantes et des échanges extérieurs.



Une conclusion plutôt optimiste

En résumé, un voyageur peut parcourir toute la région en parlant exclusivement français, cette langue y ayant partout un statut officiel (ou quasi officiel à Maurice) et y étant largement diffusée dans toutes les couches de la société, sauf à Madagascar où elle n'est vraiment pratiquée qu'en haut de la pyramide sociale.

L'histoire y est pour beaucoup, mais ses effets auraient pu s'estomper. Les chocs des conquêtes anglaises puis des indépendances ont été surmontés (imparfaitement à Madagascar) et la position du français y paraît non seulement assurée, mais probablement croissante, du fait d'une alliance de fait avec le créole au-delà de quelques chamailleries militantes, de la probable stabilisation à Madagascar et enfin du fait qu'elle n'est pas « dans le collimateur » la puissante machinerie anglophone à l'œuvre au Québec, en Europe et maintenant dans plusieurs régions d'Afrique.